

Au nom de Dieu

Après avoir lu et examiné le mémoire de master de Keyvan majidi, nous soussignés, les membres du jury, sommes d'avis favorable pour sa soutenance.

Membres du jury:

Directeur de recherche: Madame le Docteur Parivash SAFA



Professeur consultant: Monsieur le Docteur Rouhollah RAHMATIAN



Professeur invité: Madam le Docteur Roya LETAFATI



Professeur invité: Monsieur le Docteur Ali ABASSI



Directeur du département: Monsieur le Docteur Hamid-Reza SHAIRI



Date de la soutenance: le 19 novembre 2008

آیین نامه چاپ پایان نامه (رساله) های دانشجویان دانشگاه تربیت مدرس

نظر به اینکه چاپ و انتشار پایان نامه (رساله) های تحصیلی دانشجویان دانشگاه تربیت مدرس، مبین بخشی از فعالیتهای علمی - پژوهشی دانشگاه است بنابراین به منظور آگاهی و رعایت حقوق دانشگاه، دانش آموختگان این دانشگاه نسبت به رعایت موارد ذیل متعهد می شوند:

ماده ۱: در صورت اقدام به چاپ پایان نامه (رساله) ی خود، مراتب را قبلاً به طور کتبی به «دفتر نشر آثار علمی» دانشگاه اطلاع دهد.

ماده ۲: در صفحه سوم کتاب (پس از برگ شناسنامه) عبارت ذیل را چاپ کند:

«کتاب حاضر، حاصل پایان نامه کارشناسی ارشد/ رساله دکتری نگارنده در رشته آموزش زبان فرانسه

است که در سال ۱۳۸۷ در دانشکده علوم انسانی

دانشگاه تربیت مدرس به راهنمایی سرکار خانم/جناب آقای دکتر دکتر پرورش صفا، مشاوره

سرکار خانم/جناب آقای دکتر دکتر درود الله رحمانی و مشاوره سرکار خانم/جناب آقای دکتر

از آن دفاع شده است.»

ماده ۳: به منظور جبران بخشی از هزینه های انتشارات دانشگاه، تعداد یک درصد شمارگان کتاب (در هر نوبت چاپ) را به «دفتر نشر آثار علمی» دانشگاه اهدا کند. دانشگاه می تواند مازاد نیاز خود را به نفع مرکز نشر در معرض فروش قرار دهد.

ماده ۴: در صورت عدم رعایت ماده ۳، ۵۰٪ بهای شمارگان چاپ شده را به عنوان خسارت به دانشگاه تربیت مدرس، تأدیه کند.

ماده ۵: دانشجو تعهد و قبول می کند در صورت خودداری از پرداخت بهای خسارت، دانشگاه می تواند خسارت مذکور را از طریق مراجع قضایی مطالبه و وصول کند؛ به علاوه به دانشگاه حق می دهد به منظور استیفای حقوق خود، از طریق دادگاه، معادل وجه مذکور در ماده ۴ را از محل توقیف کتابهای عرضه شده نگارنده برای فروش، تامین نماید.

ماده ۶: اینجانب سوراج مجیدی دانشجوی رشته آموزش زبان فرانسه مقطع کارشناسی ارشد

تعهد فوق و ضمانت اجرایی آن را قبول کرده، به آن ملتزم می شوم.

نام و نام خانوادگی: سوراج مجیدی

تاریخ و امضا:

[امضا]
۸۸/۱۲/۱۰



T.M.U
Université Tarbiat Modares
Faculté des Sciences Humaines

**Étude contrastive du présent de l'indicatif dans la
langue française et persane**

Mémoire de maîtrise
Rédigé par:
Keyvan majidi

Sous la direction de
Madame le docteur Parivash safa

Professeur consultant:
Monsieur Le docteur Rouhollah Rahmatian

Novembre 2008

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier tout spécialement Madame le Docteur Safa, pour son aide, pour sa disponibilité toute spéciale et parce qu'elle a su me guider parmi plusieurs obstacles, tout en me laissant la liberté d'être moi-même.

Je remercie également Monsieur le docteur Rahmatian, mon professeur consultant, qui a eu la gentillesse de réviser et de corriger ce travail de recherche.

Mes remerciements les plus sincères vont également à Madame le docteur Letafati et à Monsieur le docteur shaïri pour avoir partagé sans limite avec nous leur savoir et leurs expériences précieux.

Je tiens également à exprimer mes plus profondes reconnaissances à Mosieur le Docteur Abbasi qui a accepté d'être membre du jury.

Le résumé

La présente recherche comprend une étude contrastive du présent de l'indicatif dans la langue française et persane. L'importance de ce sujet, du point de vue des différences sémantiques et fonctionnelles de ce temps dans les deux langues et aussi l'influence de ces différences sur la compréhension ou la traduction des textes chez les apprenants iraniens paraît indéniable. On a étudié, dans cette recherche, quelques traductions faites du français en persan et vice versa, afin de reconnaître des changements apparus lors de la traduction des verbes employés au présent de l'indicatif.

Pour observer les différences dans la manière d'emploi du présent de l'indicatif dans ces deux langues, et cela, à l'aide des corpus divers et des exemples variés, dans une séquence de la recherche, on a regroupé les verbes les plus fréquents en français et en persan.

Enfin, pour approuver les changements syntaxiques, grammaticaux et aspectuels apparus au cours de la traduction d'une langue à l'autre, une étude statistique est effectuée. Dans cette étude, on a demandé aux étudiants de master² et du dernier semestre de licence de traduire 20 phrases françaises et persanes dans lesquelles le présent de l'indicatif est employé. L'observation des données obtenues à travers cette étude a montré que plus de %50 des étudiants ont employé un futur ou un passé pour traduire des phrases.

Mots clés : le présent de l'indicatif, la traduction, le changement, l'apprenant

Abstract

This research includes a study of contrastive present tense in French and Persian. The importance of this subject, in terms of semantic and functional differences of the time in both languages and the influence of these differences on the understanding or translating texts in learners Iran seems undeniable. We studied in this research, some translations from French into Persian and vice versa, to recognize changes occurred during translation of the verbs used in the present tense.

To observe the differences in how to use the present tense in both languages, and that, using various corpora and varied examples in a sequence of research, we have grouped the verbs most common in French and Persian.

Finally, to approve the changes in syntax, grammar and aspectual occurred during the translation from one language to another, a statistical study is performed. In this study, we asked students master2 and last semester license to translate 20 sentences in French and Persian which the present tense is used. The observation data obtained through this study showed that over 50% of students used a future or past to translate sentences.

Keywords: the present tense, translation, change, learning

*Le présent serait plein de tous les avens,
si le passé n'y projetait déjà une histoire.
André gide*

Introduction

Introduction

Ce mémoire est motivé par des intérêts personnels concernant les différences entre les temps verbaux d'une langue à l'autre. La présente recherche consiste à une étude contrastive du présent de l'indicatif en français et en persan. Nous identifierons les différences qui engendrent des interférences et des obstacles au cours de la traduction ou la compréhension d'un texte.

Dans les œuvres traduites en persan et du persan en français, on trouve la plupart du temps des incompatibilités dans la traduction, surtout lorsqu'il s'agit d'un verbe employé au présent de l'indicatif. Au fait, ce temps grammatical se traduit souvent par un autre temps que le présent, comme un futur ou un passé. Ces changements du temps qui aboutissent à des complications chez les apprenants d'une langue étrangère même au niveau avancé, apparaissent dans la langue parlée et écrite à la fois.

Notre effort, donc, est centré sur une étude approfondie de ce temps grammatical qui est, malgré sa simplicité, le source de beaucoup de problèmes dans l'emploi de la langue française par les utilisateurs iraniens de cette langue.

Problématique

L'absence des équivalents temporels exacts d'une langue à l'autre, est un sujet de préoccupation important. Ce qui nous préoccupe est de déterminer quelles sont les différences du fonctionnement du présent de l'indicatif en français et en persan, et jusqu'où ces différences peuvent-elles influencer le temps verbal pour traduire correctement un énoncé.

Questions de recherche

- 1- Quelles sont les fonctions du présent de l'indicatif en français et en persan et quelle est la différence entre ces fonctions dans les deux langues ?
- 2- Quels sont les traits aspectuels que représente le présent de l'indicatif ?
- 3- Dans quelles phrases et quel genre de verbes la probabilité de rencontrer des erreurs augmente ?

Hypothèse

- 1- Le présent de l'indicatif s'emploie pour un procès en cours du déroulement, un fait qui va réaliser dans l'avenir, et dans les phrases imperatives. Dans la langue parlée en persan, il n'y a pas une rupture précise entre le présent et le futur.
- 2- Le présent de l'indicatif en français et en persan, représente l'aspect duratif, ponctuel et itératif.
- 3- Dans les phrases conditionnelles, les verbes duratifs, et les verbes passifs, le nombre des erreurs augmente.

Méthodologie de recherche

Cette recherche, effectuée sur un corpus composé de 80 phrases en français et 50 phrases en persan, s'inscrit dans un cadre descriptivo-analytique, accompagné d'une étude statistique réalisée auprès des étudiants iraniens.

Objectifs de recherche

A travers cette recherche, nous voulons préciser les propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes qui, mis au présent de l'indicatif en français, trouvent leur équivalent en persan dans une autre forme temporelle. Nous cherchons, donc, à préciser la nature et les raisons de ces différences afin de contrôler les erreurs commises par les utilisateurs du français en Iran.

Présentation des chapitres

Ce travail comprend trois chapitres dont le contenu est réparti de façon suivante:

I. Dans le premier chapitre, nous allons aborder la définition du temps en général, la définition du présent de l'indicatif en français et en persan et ensuite, on va étudier les fonctions de ce temps dans ces deux langues en référant aux exemples tirés des corpus.

II. Le deuxième chapitre présentera une étude sur les verbes français ayant une grande fréquence ; en traduisant ces verbes en persan, nous avons comparé leur comportement verbal dans ces deux langues lorsqu'ils sont au présent de l'indicatif.

III. Le troisième chapitre est consacré aux verbes persans les plus fréquents et à observer les changements qu'ils subissent lors de la traduction en français. Ce chapitre est accompagné d'une étude statistique auprès des étudiants du F.L.E, au niveau de licence et de master, afin de prouver les résultats déjà obtenus au cours de la recherche.

Chapitre I
Définitions et
généralités

1.1. Qu'est-ce que le temps ?

Le temps est un concept pour représenter la variation du monde. L'univers n'est jamais figé, les éléments qui le compose bouge, se transforme et évolue pour l'observateur qu'est l'homme. La notion du temps est un corollaire de la notion de mouvement : le mouvement se fait dans la durée et si le temps venait à s'arrêter, plus rien ne bougerait. Si on considère l'univers comme un système dans son ensemble, l'observateur trouve qu'il a plusieurs états (le passé, le présent, le future et leur mesure) qui concourent à donner un concept du temps. Pour l'homme, le temps est essentiellement un support, et à ce titre il est orienté : il « coule » du passé au future. Grâce au profond sentiment de durée l'homme peut agir, se souvenir, imaginer, mettre en perspective.

Au cour de l'histoire et au sein des nombreux peuples de la Terre, la conceptualisation du temps a elle-même changé et s'est adaptée à des évolutions profondes tout autant factuelles qu'idéologiques. Philosophes, scientifiques, et hommes de la rue ont bien souvent des vues différentes sur ce qu'est le temps, et les progrès des uns influencent les autres depuis des siècles. De fait, la mesure du temps a évolué et cela ne fut pas sans conséquence sur l'idée que les hommes en eurent au fil de l'histoire. De façon plus générale, il semble que le temps puisse être considéré sous deux aspects :

L'aspect cyclique : cycle des jours, des saisons, de la vie

L'aspect linéaire : évolution, transformation irréversible, passage de la naissance à la mort ...

Toutes les cultures ont apporté des réponses nombreuses au questionnement sur le temps, et la plupart d'entre elles tournent autour des

mêmes thèmes, dictés par la condition humaine : l'immortalité des dieux ou l'éternité de Dieu, la permanence du cosmos et la vie fugace de l'homme, sont autant de dimensions des peuples de la Terre. Elles expriment dans le langage, dans les arts... Pourtant, toutes ne portent pas la même vision intime du temps.

Pour réfléchir au concept du temps, l'homme s'appuie sur son langage ; mais les mots sont trompeurs et ne nous disent pas ce qu'est le temps – pire, ils viennent souvent nous dicter notre pensée et l'encombrer de préjugés sémantiques. La dimension paradoxale du langage temporel n'est pas très complexe : il suffit de s'attarder sur une simple expression courante comme « le temps qui passe trop vite » pour s'en rendre compte. Cette expression désigne un temps qui s'accélérerait. Mais l'accélération, c'est bien encore une position (spatiale) dérivée (deux fois) par rapport au temps : voilà que ressurgit le « temps-cadre » immuable ! Le temps n'est ni la durée, ni le mouvement : en clair, il n'est pas le phénomène temporel. Ce n'est pas parce que des événements se répètent que le temps est nécessairement cyclique. Cette prise de recul, distinction entre temps et phénomène, sera relativement effective au cours de l'histoire en sciences et peut-être moins en philosophie, parfois victime des apparences sémantiques.

1.2. Le temps en philosophie

L'instant est le produit de la projection du présent dans la série successive des temps, c'est-à-dire que chaque instant correspond à un présent révolu. Le présent lui-même est cependant à son tour (en retour ?) une abstraction, puisque nous ne vivons jamais un présent pur, réduit à une durée nulle. Le passé est l'accumulation, ou plutôt l'organisation des temps

antérieurs, selon des rapports chronologiques (succession) et chronométriques (les durées relatives). Le futur est l'ensemble des présents à venir. Seuls les contenus à venir, les événements futurs, sont susceptibles d'être encore modifiés. C'est ce qui fait que l'avenir n'est pas encore.

Comme le remarque Hannah Arendt, la distinction que fait Aristote entre la fabrication et l'action doit être rattachée à la fugacité de l'existence humaine. La chose fabriquée est bien le produit d'une activité humaine, mais elle lui survit, elle s'intègre dès qu'elle est fabriquée à ce monde que nous habitons. En revanche, l'action, aussi admirable soit-elle, est éminemment passagère. Seulement, il en va au fond de même pour la vie toute entière. Le temps semble nous écraser complètement, se jouer de notre destinée. À lire Epicure, il n'y a cependant pas d'incompatibilité entre le caractère fugace de notre existence et le bonheur. Lorsque notre vie s'achève, nous avons le privilège de la reprendre comme un tout. Peu importe s'il ne restera rien de nous après notre mort : nous n'en souffrirons pas plus que de ne pas avoir été avant de naître. Le vieillard doit savoir jouir du récit de sa propre vie, lorsqu'elle a été réussie. « Ce n'est pas le jeune homme qui doit être considéré comme parfaitement heureux, mais le vieillard qui a vécu une belle vie. Car le premier est encore souvent exposé aux vicissitudes de la fortune, tandis que le dernier se trouve dans la vieillesse comme dans un port où il a pu mettre à l'abri ses biens.

1.3. Le temps historique

Le temps historique est découpé en trois périodes :

- Le passé qui désigne l'espace du réel qui n'est plus, avant la

présent.

- Le présent qui désigne l'espace du réel, entre le passé qui n'est plus, et le futur qui n'est pas encore.
- Le futur qui désigne l'espace du réel qui n'est pas encore, après le présent.

1.4. Le temps dans l'Art

Benedetto Croce souligne cependant qu'il n'y a art à proprement parler qui si la création se continue dans la contemplation. Contempler, ce n'est pas coïncider avec les affects de l'artiste. L'art n'est pas de l'ordre du sentiment immédiat, ce qui ne signifie pas qu'il soit un jeu frivole et froid. L'art objective les sentiments ainsi que les idées. La colère s'évanouit en se répandant. Mais l'artiste la donne à voir, donne à voir les passions, les élans du cœur, des concepts métamorphosés dans la forme ou le rythme. Il les met au passé en quelque sorte. Alain écrit à propos de la musique qu'elle n'est ni gaie ni triste. « on appelle quelquefois mélancolie, faute d'un meilleur mot, cet état où l'on contemple ses propres malheurs, et tous les malheurs, comme des objets qui passent et déjà lointains ; la musique figure merveilleusement ce souvenir et cet oubli ensemble ».

Ainsi, la contemplation esthétique ne consiste pas seulement à apprécier une forme soustraite au temps. Elle nous libère de l'urgence de l'instant, elle nous permet de contempler la condition humaine de loin. C'était aussi la raison d'être de la tragédie : contempler les malheurs de l'homme du point de vue du destin dans un mouvement de recul par rapport au temps.

1.5. Le temps linguistique

Le temps est une catégorie conceptuelle qu'il faut traiter en tant que telle, c'est à dire qu'il faut en étudier la structuration en rapport étroit avec les différentes formes qui servent à l'exprimer. Le rapport entre la catégorie conceptuelle du temps et les marques formelles sont plurivoques. Parfois un même aspect notionnel du temps se trouve exprimer à l'aide de formes qui appartiennent à des catégories grammaticales différentes; parfois une seule et même forme recouvre de façon syncrétique plusieurs de ces aspects notionnels.

La tradition linguistique s'est intéressé, depuis ses débuts, au phénomène du temps. Née essentiellement avec les réflexions philosophiques du dix-huitième siècle, théorisée de façon abstraite par le linguiste Gustave Guillaume, puis reprise, critiquée ou approfondie par nombre de sémanticiens, la conception du temps comme *catégorie conceptuelle propre du langage* a pris droit de citer.

Du coup a apparue la complexité de ce phénomène langagier qui ne pouvait être réduit à la seule catégorisation formelle des temps verbaux; ce pourquoi il continue à s'écrire de nombreuses thèses et articles scientifiques sur ce sujet. Les constantes de ces apports, susceptibles se faire l'objet d'un certain consensus, sont les suivantes:

- Le temps n'est pas seulement une donnée de l'expérience; il est le résultat d'une *construction-représentation du monde*, à travers le langage.
- Le temps comme catégorie conceptuelle de langue, entretient des rapports plurivoques avec les différentes catégories formelles qui servent à l'exprimer, et donc ne se manifeste pas seulement dans la

catégorie du verbe.

- Le temps est une catégorie complexe dont la structure se compose de plusieurs aspects ou *vision*.
- Le temps, comme catégorie linguistique, s'organise autour d'une référence unique: *la situation du sujet parlant au moment où il parle*.

1.6. Le présent de l'indicatif en français

Le présent de l'indicatif est le plus employé des temps du verbe au moins à l'oral. Définir la notion de présent n'est pas chose facile ; l'expression « moment de la parole » dont on se sert généralement est une approximation commode mais un peu lâche, dans la mesure où ce moment, difficile à délimiter, nous fuit sans cesse. Pourtant « chacun, du reste, perçoit à priori, que le présent se recompose dans l'esprit pour partie de l'instant qui vient de s'écouler et pour partie de l'instant qui va s'écouler ». (Guillaume, 1968, p: 51)

Le présent de l'indicatif occupe une place à part dans le paradigme verbal: comme dans d'autres langues la forme du présent en français se caractérise par l'absence de désinence proprement temporelle, par opposition au temps du future et du passé, qui possède chacun une marque temporelle spécifique. (Rioul, Riegel, Pellat, 1994, 298-300)

1.6.1. Le présent de l'indicatif au sein de système des valeurs

Christien Baylon et Paul Fabre préfère avoir recoure au système de valeurs pour représenter ce temps grammatical :

1.6.1.1. Valeurs d'aspect du présent

1- La valeur d'aspect du présent est toujours celle de l'action en train de s'accomplir.

- Le chien aboie (en cet instant-ci où je parle)
- Le chien aboie (une caractéristique de chien, n'importe quel chien)

Entre ces deux phrases il n'y a qu'une différence de quantité du point de vue de la période de temps envisagé: présent qui coïncide avec le moment de la parole / présent qui coïncide avec le moment de la parole de l'humanité.

2- Le présent peut s'accompagner d'un certain nombre d'expressions d'aspect secondaires :

- *l'habitude* : Il sort le jeudi.
- *la continuité* : Il dort depuis hier soir.
- *l'état* : Il est brun.
- *les vérités générales et les faits d'expérience* (le présent omni temporel):

Deux et deux font quatre.

dans tous ces exemples, un aspect particulier d'inaccompli est précisément cité.

3- Il existe aussi certaines valeurs d'aspect qui appartiennent non au tiroir verbal appelé présent mais au sémantisme du verbe :

- La vie augmente (aspect progressif)
- L'auto démarre (aspect instantané)

4- Un énoncé au présent peut aussi exprimer *l'aspect itératif* avec un complément de temps approprié :

- Elle regarde la télé parfois/ souvent/ tous les jours.